

2026

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

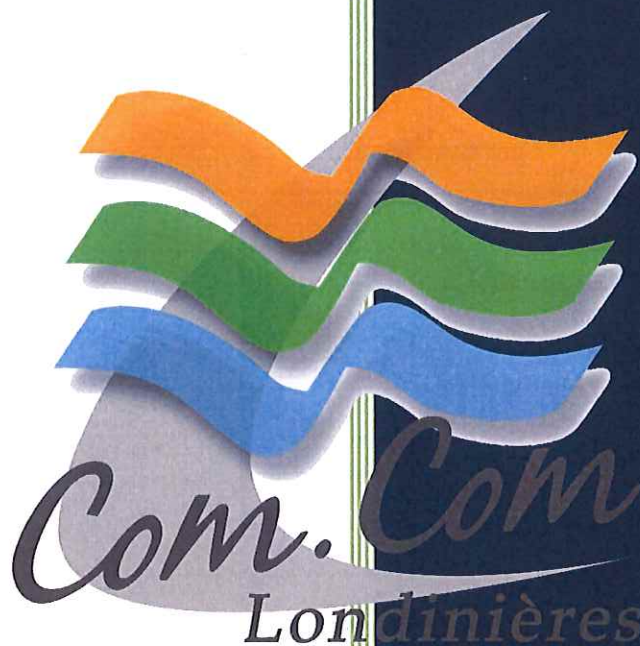


Table des matières

Préambule.....	2
A. Les principaux domaines de compétences.....	3
1. Développement économique :	3
1. Gestion de la zone d'activité	3
2. Soutenir la création et la reprise de commerces et d'entreprises	3
3. Déploiement de la fibre optique	4
4. Tourisme.....	5
2. Les déchets ménagers.....	5
1. Les OM.....	5
2. Suivi de la déchetterie	6
3. Maison de santé pluridisciplinaire	8
4. Volet social.....	9
1. Les associations	9
2. Action culturelle, sportive et piscine	9
3. Logements	10
4. Transport scolaire.....	10
5. Frelons.....	11
5. Cotisations différents syndicats	11
6. Communication	11
7. Foncier	12
8. Maison France Services	12
B. Les équipes pour la mise en œuvre de ces actions	13
1. Le personnel :.....	13
2. Les élus :.....	14
3. Plan Local d'Urbanisme intercommunal	14
C. Les variations budgétaires	15
1. Budget principal.....	15
2. Budget maison de santé	17
3. Budget Zone d'Activité	17
D. Orientations 2026.....	18
1. FRANCE SERVICES.....	18
2. ZONE D'ACTIVITE.....	18
3. 3F NORMANVIE	18
4. OM / DECHETTERIE.....	18
5. MAISON DE SANTE	19
6. PROJETS	19
7. ASSOCIATIONS	19
8. PLUI.....	19

Préambule

La Communauté de Communes de Londinières regroupe 16 communes :

- ~ Bailleul-Neuville
- ~ Bailloulet
- ~ Bures-en-Bray
- ~ Clais
- ~ Croixdalle
- ~ Fréauville
- ~ Fresnoy-Folny
- ~ Grandcourt
- ~ Londinières
- ~ Osmoy Saint Valéry
- ~ Puisenval
- ~ Preuseville
- ~ Saint Pierre des Jonquières
- ~ Sainte Agathe d'Aliermont
- ~ Smermesnil
- ~ Wanchy-Capval

Soit une population INSEE 5192, DGF 5590 et une densité de population de 27 hab./Km².

Ce qui lui vaut d'être classée en **Zone de Revitalisation Rurale**.

Notre Communauté de Communes, de dimension modeste, tient à **valoriser son territoire rural** en ne se repliant pas sur elle-même.

Les compétences retenues sont précisées dans ses status approuvés le 02 septembre 2025. Les statuts ont été mis à jour.

Elle fait partie **du PETR du Pays de Bray** et participe activement aux travaux des commissions et du bureau.

Deux élus de notre Communauté de Communes sont vice-présidents au PETR.

Deux sont élus au bureau.

A. Les principaux domaines de compétences

1. Développement économique :

1. Gestion de la zone d'activité

L'atelier intercommunal est loué à la VIMO. En 2025 le loyer annuel est de **72°676.87 €**

La déchetterie, construite en 2017, occupe une parcelle.

Aujourd'hui il ne reste que très peu de terrain disponible, c'est pourquoi le conseil communautaire réfléchi à l'extension de la zone d'activité comme autorisé dans le scot.

En 2025, la CCL a exercé son droit de préemption en vue de l'acquisition d'une parcelle située au **301 route de Dieppe à Londinières**, pour un montant de **167°500 €** (hors frais). Le bien est implanté en **zone UX** (zone d'activité).

Ancien bâtiment SERAPID :

Un local est loué à l'entreprise MTi de M Ternisien pour un loyer de **23 520€** annuel.

La communauté de communes rembourse l'emprunt réalisé pour l'acquisition du bâtiment. Les annuités sont de 86 849.72€ (21 712.43€ / trimestre). Il reste à rembourser 325°674.78€. L'emprunt prend fin le 30 décembre 2029.

2. Soutenir la création et la reprise de commerces et d'entreprises

1. *Les cotisations :*

~ **Initiative Dieppe Bresle**

La convention a été résignée en 2021 pour 5 années (soit jusqu'en 2026)

Participation de 1200 € par dossier abouti → Deux dossiers ont aboutis en 2025, soit 2°400€

Imputation budget général.

~ **Immobilier d'entreprise Département**

Signature de la convention avec le Département qui peut intervenir à concurrence de 10% du montant du projet dans la limite de 60 000 €

La Communauté de communes acte une intervention au taux de 2,5% avec un plafond de 10 000 € par dossier. Pour le Budget 2023, la prévision était de 10 000€.

En 2025, un dossier concernant le garage Capelle de Clais a été pris en compte. La part immobilière du projet s'élève à **105 k€**. Le Département finance **10 %**, soit **10°500 €**, et la CCL environ **2°600 €**.

Un second dossier a été déposé, mais le demandeur n'y a finalement pas donné suite.

Imputation budget ADE.

Le dispositif départemental prend fin en **2025**, marquant la clôture du soutien à l'immobilier d'entreprise au titre de ce programme
Bilan des projets sur notre territoire pendant les 8 années du dispositif :

Date CP	Entreprise	Commune	EPCI	Mt CC	Mt Dpt	Mt engagé
14-déc.-20	LION D'OR	Londinières	CC Londinières	10 000,00 €	44 113,00 €	54 113,00 €
16-juin-25	SARL GARAGE CAPELLE	Clais	CC Londinières	2 459,00 €	9 836,00 €	12 295,00 €
				12 459,00 €	53 949,00 €	66 408,00 €

Fond d'amorçage Leader

Participation de la Communauté de communes de 6% du montant du projet compris entre 2 500 € et 20 000 € soit une aide variant de 150 à 1 200 € compte tenu de la participation de l'Europe, le projet se trouve subventionné au taux de 24 %

~ CCIRM (CCI Rouen Métropole)

La cotisation 2025 est de 2°650€

~ Seine-Maritime Attractivité → Mutualisation : la cotisation est de 2 077€. Cela permet à toutes les communes de profiter de l'accompagnement de la structure.

~ CAUE → La cotisation annuelle est de 623€ pour l'ensemble du territoire

3. Déploiement de la fibre optique

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Cotisation annuelle	2 415 €	2 415 €	2 415 €	2 684 €	2 684 €	2 684 €
Contribution numérique	32 205 €	32 205 €	32 205 €	32 205 €	32 205 €	32 205 €

Le coût de revient est de **6,45 € par habitant**.

Aujourd'hui le syndicat de seine maritime numérique se développe en Syndicat Numérique d'Usage et de Développement (SNUD).

4. Tourisme

Nous devons valoriser et développer le tourisme :

- En aménageant et mettant en valeur des points de vue et sites naturels,
- En entretenant les chemins de randonnées.

En partenariat avec le PETR, nous participons à Sacré Pays de qui permet l'accès à des édifices qui sont souvent fermés.

Le Syndicat d'Initiative anime le territoire au travers des différentes activités et réalise l'accueil des touristes.

Le Syndicat d'Initiative est ouvert au public le mardi matin et organise des randonnées chaque semaine.

Voici les actions réalisées :

balisage des chemins, organisation de randonnées, circuit des oiseaux, salon de peinture, soirée contes et poésies, nuit des étoiles, journées champignons, Sacré Pays de Bray (ouverture des églises), le « Chemin de l'Arbre ».

La communauté de communes reste à l'écoute du syndicat d'initiative pour le soutenir et l'encourager dans ses actions.

2. Les déchets ménagers

Nos objectifs consistent à :

- Réduire le volume des Ordures Ménagères collectées
- Valoriser les déchets
- Maintenir les coûts de la TEOM tout en offrant un service de qualité aux habitants du territoire

1. Les OM

Les quantités des OM collectées sont les suivantes :

Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Tonnes	1174	1246	1130	872	761	719	714

La baisse de tonnage en 2022 est expliquée par la mise en place des poubelles jaunes au 1^{er} avril 2022.

En 2024, cette baisse se poursuit, moins 5,5% par rapport à 2023. Pour 2025 la tendance se poursuit avec une très légère baisse.

Nous développons le compostage et le recyclage. Les consignes de tri ont été étendues.

Dépenses 2025		Recettes 2025	
Collecte O.M	100585 €	Arcelor Mittal	0 €
Traitement O.M	112584 €	Sibelco	2710 €
Collecte Recyclable	124587 €	Revipac	12188 €
Traitement recyclable	73260 €	Adelphe	12801 €
Verre	18433 €	Valorplast	8912 €
		Regeal-Affinet	0 €
Total	429 449 €	Total	36 611 €
Soit – 392 838 €			

Explications des différences de recettes entre 2024 et 2025 :

- Sibelco : Malgré un tonnage supérieur en 2025 (316 T, contre 255 T en 2024) la différence s'explique par la chute du prix de rachat du verre. Le prix moyen en 2024 était de 25.60€/T, en 2025 il était de 8.50 €/T
- Adelphe : la baisse du soutien s'explique par le remboursement d'un trop perçu de 32710€ en 2024.
- Arcelor Mittal et Regeal-Affinet : il n'y a eu aucune déclaration de livraison de matériaux (acier et aluminium) à ces deux repreneurs. Il y a donc une augmentation des stocks chez Véolia.

2. Suivi de la déchetterie

L'accès à la déchetterie se fait avec une carte depuis le 1^{er} mai 2021.

Dépenses 2025		Recettes 2025	
Sac polystyrène	864 €	Ferraille	3 130 €
EDF	654 €	DDS	910 €
EAU	53 €	OCAD3E	4485 €
IKOS/Chimirec/Leleu	142555 €	Rachat Batterie	327 €
Bray Compost	23672 €	Huile usagée	47 €
Gardien déchetterie	44761 €		
Téléphone portable	346 €		
Matériel	622 €		
Carburant	229 €		
Assurance	Regroupée avec la maison de santé		
Halte Feu	30 €		
EPI	1596 €		
Total	226921 €	Total	8899 €
Soit – 206477 €			

Les dépenses progressent sensiblement, sous l'effet principal de la hausse des coûts de traitement et d'évacuation des déchets (IKOS, Chimirec, Leleu), liée à l'augmentation des tonnages pris en charge ainsi qu'à la TGAP. Le poste gardiennage est également en hausse, en raison du versement de l'allocation chômage à M. Boucher et de l'augmentation des effectifs mobilisés.

À l'inverse, les charges liées aux déchets verts diminuent, en lien avec une baisse d'environ 100 tonnes, tout comme les dépenses de carburant, qui reculent légèrement.

Les recettes enregistrent une progression, principalement portée par l'augmentation du soutien OCAD3E. Elles demeurent toutefois d'un niveau limité.

Au final, le déficit se creuse, les recettes supplémentaires ne permettant pas de compenser la forte hausse des charges, en particulier sur les postes traitement/évacuation et gardiennage.

Détail tableau personnels

Dépenses 2025			Recettes 2025
Personnel	Salaire brut	Charges patronales	Remboursement maladie
Rodolphe Boucher	12097 €	3701 €	12144 €
Nelson Cajot	7691 €	3345 €	
Cyril Gourrier	15592 €	6771 €	
Romain Vaqué	4969	2133	
Total	40349 €	16 556 €	12144 €
Soit – 44761 €			

M . Vaqué a été embauché le 1^{er} Septembre 2025

Le total des dépenses liées à la déchetterie et aux ordures ménagères s'élève à 599 315 €, réparti entre 206 477 € pour la déchetterie et 392 838 € pour les ordures ménagères. Ce montant traduit une hausse de 22 % par rapport à 2024.

Pour mémoire, le produit de la TEOM, maintenu à un taux de 13 %, atteint 478 392 € en 2025, soit une augmentation de 3,17 %.

À titre de rappel, le produit de la TEOM s'élevait à :

- 367 794 € en 2023 ;
- 463 673 € en 2024 ;
- 478 392 € en 2025.

3. Maison de santé pluridisciplinaire

Praticiens	Loyer annuel	Charges	Total
Cabinet de l'Eaulne	2 767	1364,78	4 132
Dr Tonini	7 793	2 489	10 282
Dr Lethuillier	6 654	2 076	8 731
Dr Lethuillier-Peltier	6 561	2 019	8 579
Association Lethuillier	3 444	1405	4 849
Cabinet du Pont de Pierre	2 708	1323	4 031
M. Pellenc	1 722	459	2 181
M. Lafolie	3 749	1295	5 044
Mme Heuzey	2 912	937	3 849
Cabinet Sageot	5 058	3359	8 417
Dr Karen Gautier	2531	1965	4 496
Mme Lefevre S.	559,2	136	695
Mme Gaudry	825,7	0	826
Total 2024	47 283	18 829	66 112
Soit 66°112 €			

Les recettes atteignent 66°112 €, en raison notamment de la revalorisation et de la régularisation des charges mises en œuvre en mai 2025, ainsi que de l'augmentation du nombre de praticiens accueillis.

4. Volet social

1. Les associations

Soutien aux associations ayant une action auprès des jeunes et des publics en difficulté.

La communauté de communes ne peut verser de subventions pour les comités des fêtes, asso anciens combattants, association parents d'élèves, ... L'action de l'association doit avoir un caractère intercommunautaire, afin de prétendre à une subvention.

La totalité des subventions versées en 2025 aux associations est de **43 660€**

Autres demandes de subventions :

- Association des Maires **375 €**
- SPAD: **5 711 €**
- Mission locale Rurale du Talou : **1 500 €**

2. Action culturelle, sportive et piscine

Les structures porteuses de ces activités travaillent en partenariat avec d'autres communauté de communes qui assurent une prise en charge différente.

Il s'agit de trouver des solutions pour corriger ces inégalités et agir de manière équitable pour les jeunes habitants de notre territoire. La commission a fixé les modalités :

- Aide pour les entrées au centre aquatique pour les enfants des écoles élémentaires et les collégiens.
- Aide pour le conservatoire de musique à l'école.

En 2025, l'aide apportée est de **8 527 €**.

Soit un total de 59 773€ pour le soutien aux associations et d'aide pour les actions culturelle et sportive.

3. Logements

Aide au logement dégradé, énergivore et mal adapté pour les personnes à mobilité réduite. Cette action est portée par le département avec l'Opérateur Page 9.

Dès le début 2025, la CCL a mis en place le « pacte territoriale » afin de conventionner avec l'état. L'ANAH deviendra la seule porte d'entrée de l'aide à l'habitat.

Il est important de rénover le patrimoine afin de valoriser les logements vacants dans une période où la consommation de terres agricoles doit être contenue dans le cadre du SCoT.

Le coût total de la prestation relevant des volets 1 et 2 du Pacte territorial est établi à 17224 HT€ pour l'année 2025.

- Le volet 1 de dynamique territoriale est de 6924 € HT
- Le volet 2 relatif à la mise en place de l'ECFR est de 10300 €

Appliqué à la convention, le financement de l'ANAH est de 3462€ HT/an pour le volet 1 et de 5150 € HT€ pour le volet 2. Soit un total de financement de 8612 € HT/an.

Le financement à charge de la collectivité s'établit à 8612€ HT/an, après prise en compte des subventions de l'ANAH :

- 3462 HT /an pour le volet 1
- 5150 HT/an pour le volet 2.

4. Transport scolaire

La Communauté de communes finance une partie des transports des collégiens et lycées afin de réduire la participation des familles.

	Tarifs régionaux			Prise en charge ComCom			Part familiale		
	Collégien Lycéen	Interne	Maternelle Primaire	Collégien	Lycéen	Interne	Collégien	Lycéen	Interne
Sans tarification	130 €	65 €	65 €	75 €	75 €	60 €	55 €	55 €	5 €
Avec tarification (QF<500€)	65 €	32.5 €	32.50 €	60 €	60 €	30 €	0 €	0 €	0 €

Une augmentation des tarifs a été faite à partir du 1^{er} Septembre 2023.

En 2025 aucun appel à cotisation.

Le budget prévisionnel pour 2025 était de **50 000 €**

5. Frelons

2021	2022	2023	2024	2025
238 €	343 €	2 121 €	563 €	2082

L'aide à la destruction de nids de frelons s'est poursuivie en 2025. Le nombre de nids a très fortement diminué par rapport au pic observé en 2023; toutefois, la dépense 2025 (2 082 €) est en nette hausse par rapport à 2024 (563 €) et se rapproche du niveau de 2023 (2 121 €). La destruction des nids demeure donc un enjeu prioritaire.

La Communauté de communes continue son action avec l'appui du Département, et assure une prise en charge de 70 % du reste à charge, dans la limite de 70 €.

5. Cotisations différents syndicats

~ **GEMAPI**

La compétence est transférée aux syndicats de bassin versants de l'Arques, de l'Yères et de la Bresles.

	Total
YÈRES	36 363,95 €
ARQUES	44 921,25 €
SMAB	182,56 €
TOTAL	81 459,29 €

~ **PETR**

La cotisation au PETR est de 23 750,70 € soit 4.30 €/hab

6. Communication

La communication est indispensable pour créer du lien, c'est pour cela qu'une page facebook existe pour notre communauté de communes.

Un site internet permet à chaque commune d'avoir leur propre page qu'ils pourront modifier.

Les lettres intercommunales paraissent environ 3 fois par an, pour un coût moyen de 1 768,80 €/edition.

7. Foncier

- Propriété CHEDRU, 1 rue des granges.

Il a été acté d'acheter une parcelle de terrain de 3330 m², au prix de 106°560 €. La signature aura lieu début 2026.

- Propriété 13 rue des Granges

La promesse de vente a été signée le 10 décembre 2025 avec 3F Normanvie, au prix de 125°000€ hors frais.

- Extension zone d'activité, route de Dieppe.

Il a été acté d'acheter une parcelle de terrain d'environ 22500 m², au prix de 2.50 €/m².

- Terrain Osmoy Saint Valéry.

Il a été acté de vendre les parcelles D329 et ZI35 à l'Association Normandie Vol Libre, au prix de 40°000 € frais de notaire inclus.

8. Maison France Services

La Maison France Services de Londinières est en fonctionnement depuis le 02 juin 2021, dans les locaux du C.M.S de Londinières.

Dépenses 2025		Recettes 2025	
Internet	790.20€		
Salaires	36988.47€	Préfecture	55 000 €
Fournitures et équipements	1651.50€		
Total	39430,17€	Total	55 000€
Soit 15 569,83 €			

Une partie des équipements prévus a été réalisée (2 pc portables et 2 tablettes). Ces équipements permettent de mettre en place des ateliers numériques pour un budget de 1°442.38€.

Les nouveaux horaires d'ouverture ont été mis en place.

B. Les équipes pour la mise en œuvre de ces actions

1. Le personnel :

L'organigramme a changé en cours d'année 2025

Delphine Jourdain : Titulaire ➤ En détachement depuis août 2024

Stéphanie Bayeux : CDD ➤ 35h00 par semaine

➔ Comptabilité, facturation, suivi des subventions, secrétariat

En remplacement de Mme Jourdain depuis octobre 2024

Estelle Thaurin : CDD ➤ 7h00 par semaine

➔ 5h00 de ménage à la maison de santé remboursé par les charges locatives,
 1h00 de ménage à la Communauté de communes et 1h00 à la France

Services

Justine Lecoite : CDD ➤ 35h00 par semaine. Sortie des effectifs le 30

décembre 2025 (démission)

➔ France Services

Rodolphe Boucher : Titulaire ➤ Sorti des effectifs en juillet 2025 (rupture conventionnelle)

Nelson Cajot : CDD ➤ sorti des effectifs en octobre 2025 (démission)

Cyril Gourrier : CDD ➤ 18h00 par semaine

➔ Gardien de la déchetterie, travaux d'entretien, espaces verts

Romain Vaqué : CDD ➤ 19h00 par semaine

➔ Gardien de la déchetterie, travaux d'entretien, espaces verts.

Embauché en septembre 2025.

Sébastien Anger : CDD ➤ 35h00 par semaine

➔ Directeur Général des Services

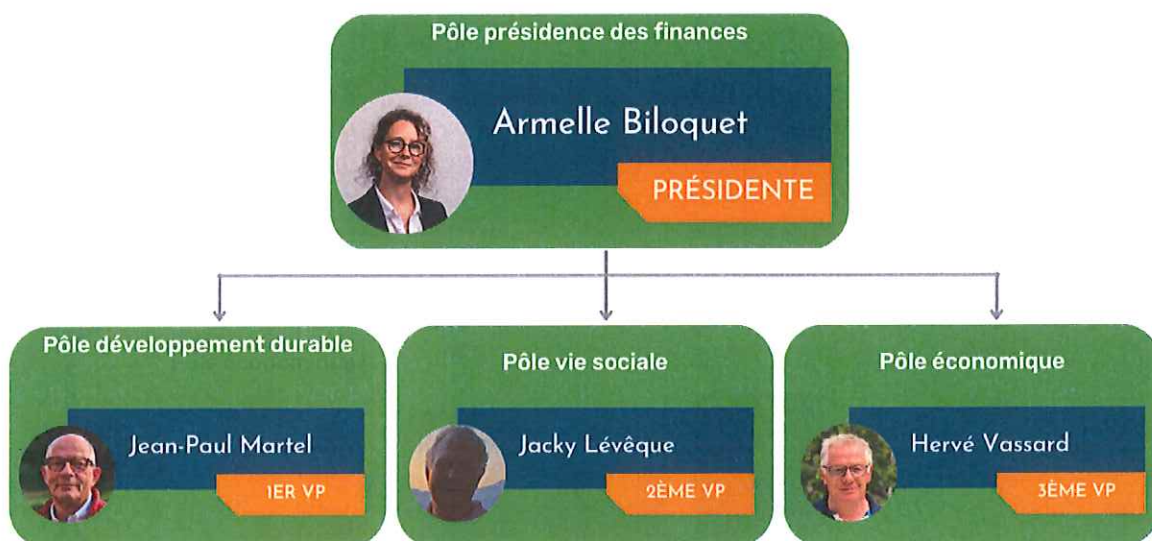
Rappel :

Mise en place :

Assurance Personnel ➤ Relyens : 4°236 €/an

Prévoyance Personnel ➤ Groupama : 3°809 €/an

2. Les élus :



Ces pôles ont été définis en début de mandat et comprennent un certain nombre de commissions.

- Pôle présidence des finances (A. Biloquet)
 - Budget, finances, analyse économique, affaires générales
- Pôle développement durable (JP Martel)
 - Déchets ménagers, déchetterie
- Pôle vie sociale (J. Lévêque)
 - Communication, tourisme, maison de santé, Politique du logement
- Pôle économique (H. Vassard)
 - Zone d'activité, subventions aux associations, PLUi, travaux, CAO, le numérique.

3. Plan Local d'Urbanisme intercommunal

La Chambre d'Agriculture a effectué la restitution du diagnostic agricole, le montant versé est de 32 085 €

Le bureau d'études GEOSTUDIO a effectué des réunions publiques, différentes études pour un montant de 17436 €

Un accompagnement est effectué par le PETR pour un montant de 8 400 €, convention signée le 29 mars 2024 pour bénéficier des conseils et du soutien de Mme Maume.

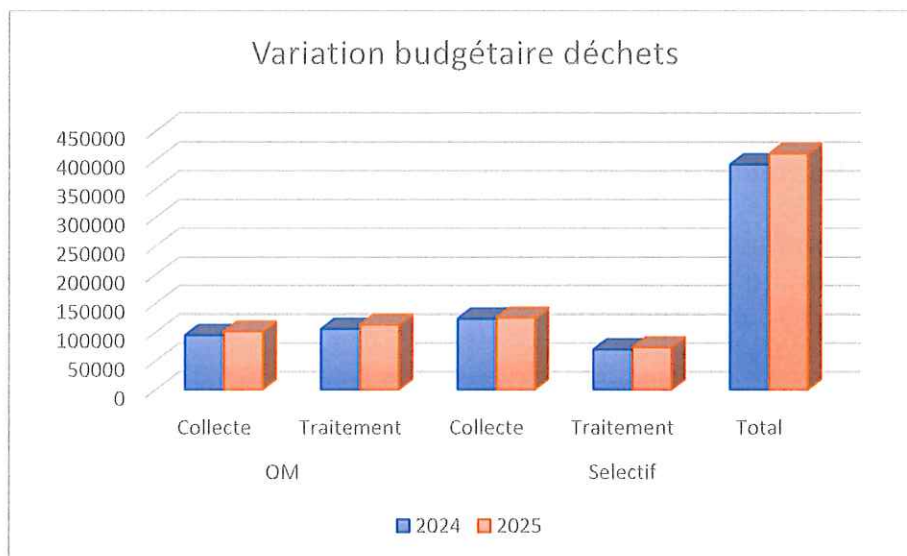
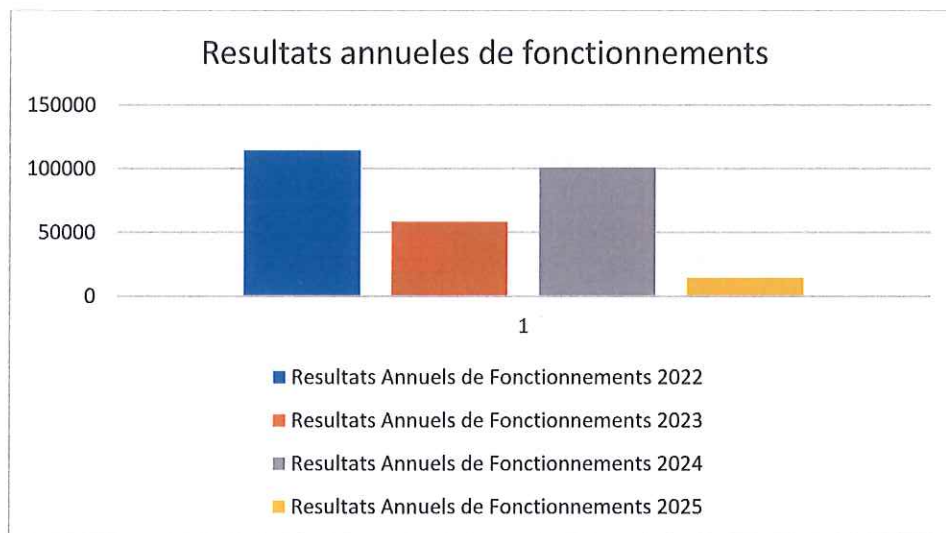
Les sommes engagées pour 2025 sont de 21 636 €

La dotation d'état perçue est de 1 912 €

C. Les variations budgétaires

1. Budget principal

Le résultat annuel de fonctionnement ressort à 14 622 € en 2025. Ce niveau s'explique notamment par le décalage dans le versement des subventions, qui n'ont pas été perçues au cours de l'exercice 2025 et dont l'encaissement est attendu en 2026.



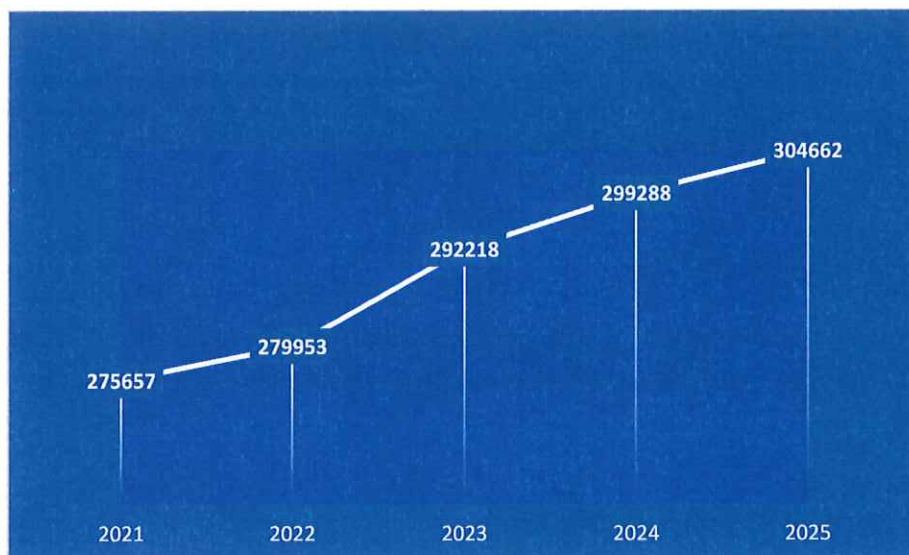
En 2025, le coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères s'élève à 213 169 €, en légère hausse par rapport à l'exercice précédent.

Le coût de la collecte et du traitement des emballages ménagers atteint quant à lui 197 874 €, soit une progression plus modérée que celle constatée pour les ordures ménagères.

1. Recettes

Impôts locaux : évolution des bases → maintien des taux

- Progression de l'IFER constatée
- IFER 2025 : 304 662 €



- TEOM

Pour rappel, le total des dépenses 2025 pour la déchetterie et les ordures ménagères est de 599 315 €

La TEOM est de 13% en 2025, soit un montant de 478 392€ pour 2283 ménages en 2022 (INSEE), mais un nombre de foyer fiscaux de 2194 (INSEE en 2021).

Le déficit est 120 923 € (%), soit 52,97 €/ménage soit 55.12 € / foyers fiscaux

CVAE 2021	CVAE 2022	CVAE 2023	CVAE 2024	CVAE 2025
17 279 €	18 350 €	21 449 €	21 196 €	21 794 €

2. Dépenses

~ Maison France Services	39 430€
~ Frelons	2 082€
~ Aide aux entreprises	2 459€
~ Aide culture/piscine	59 187€
~ Personnels et élus	232 109€
~ Bassin Versants	81 459€
~ PETR	23 751€
~ Communication	5 323€
~ FNGIR	38 889€
~ TOTAL	485 275 €

2. Budget maison de santé

Les loyers sont revalorisés à la date anniversaire du bail.

La salle de repos a été transformée en bureau. Les praticiens de la maison de santé déjeunent dans la cuisine de la communauté de communes.

Les travaux d'extension ont débuté en août 2025.

Les sommes sont maintenues et le remboursement de l'avance remboursable au montant de l'amortissement est limité.

3. Budget Zone d'Activité

Dans les recettes de la ZA, nous pouvons compter le loyer de la VIMO et de MTTi. L'excédent cumulé augmente et ne peut revenir vers le budget principal.

3. *Endettement / évolution de la dette*

Un emprunt a été effectué pour le rachat des locaux de l'entreprise SERAPID, d'un montant de **545 000 €**.

Remboursement aujourd'hui est 86 849.72€ € (21 712.43€ / trimestre).

Fin 2025 il reste à rembourser 325 674,78 €.

L'emprunt prend fin le 30 décembre 2029.

D. Orientations 2026

1. FRANCE SERVICES

Depuis le 5 janvier 2026, Mme Chloé Doutreleau remplace Mme Justine Lecointe. Mme Lecointe est désormais agent MSA à la maison France Service. Mme Doutreleau va suivre un parcours de formation sur l'année 2026.

2. ZONE D'ACTIVITE

En 2026, l'entreprise MTTi souhaite acquérir le local de 562 m² ainsi que le terrain attenant de 1600 m² pour la somme de 300 000 €. Cette transaction est prévue dans le courant du premier semestre 2026.

La Communauté de communes se réserve une surface pour une éventuelle extension de la déchetterie, et envisage d'acquérir la parcelle AD70 jouxtant la déchetterie. Les négociations sont en cours avec la famille Brites.

L'entreprise GHTP souhaite acquérir le terrain situé 301 Route de Dieppe (à Londinières, au prix de 170 600 €. Cette transaction est prévue dans le courant du premier semestre 2026.

Pour étendre la zone d'activité, nous avons le projet d'acquérir une partie des parcelles AD33 et AD34 pour environ 22500m² au prix de 2.50 €/m². Cette transaction est prévue dans le courant du premier semestre 2026.

3. 3F NORMANVIE

La promesse de vente a été signée en décembre 2025. Le projet se poursuit. Le maître d'œuvre sera retenu en juin 2026.

Le début des travaux est prévu au quatrième trimestre 2027 et une livraison au deuxième semestre 2029.

4. OM / DECHETTERIE

Le nombre de filières se développe. Les consignes de tri continuent à évoluer. Une nouvelle filière va être intégrée dans notre déchetterie : Outillages du peintre dans la filière ABJ (Articles de Bricolage) avec l'éco-organisme EcoDDS.

Une autre filière est à l'étude : la filière menuiserie.

Notre déchetterie manque de place.

L'ANCT a prévu de nous accompagner sur ce projet d'extension.

L'installation de caméras de surveillance est à l'étude.

5. MAISON DE SANTE

Les travaux d'extension ont débuté en août 2025. À fin janvier 2026, le bâtiment est désormais hors d'eau et hors d'air, et le chantier se poursuit. La réception des travaux est prévue d'ici la fin du premier semestre 2026.

Par ailleurs, plusieurs acomptes de subventions ont déjà été versés.

6. PROJETS

- Une commission devra se mettre en place afin d'avancer sur les projets.
- Projet City stade sur Fresnoy-Folny, la CCL financera selon la convention mise en place.

7. ASSOCIATIONS

Les aides sont reconduites sur 2026.

8. PLUi

L'établissement du PLUi se poursuit.

Organisation de réunions de travail sur le zonage, d'abord avec les communes, puis avec les acteurs locaux concernés.

Le PLUi devrait être arrêté en 2026 pour l'enquête public. Et être approuvé en 2027.

Le secrétaire de séance



La présidente
Armelle Biloquet

